

SOMMAIRE

Information sur la Sectorisation Médicale de la DOGSE	1
Information sur le rapport d'activité de la DOGSE des T3 et T4 2023.....	2
Point d'étape concernant le projet immobilier de Marseille Saint-Mauront.....	2

Information sur la Sectorisation Médicale de la DOGSE

✓ Information

Ce qu'il faut retenir

A l'ordre du jour du CSE du 14 mars 2024, CSE formé en configuration CSSCT (Comité Santé Sécurité Conditions de Travail), la direction de la DOGSE présente la répartition des différentes zones géographiques et des services entre les différents Médecins du Travail.

Dans sa présentation, la direction évoque « Plusieurs événements majeurs au sein du Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) ». Durant l'année 2023, il aura donc fallu recourir au recrutement de personnels temporaires (intérim et CDD), ainsi qu'à « la mise en place de systèmes d'entraides intra et inter DO avec le collectif du SPST et les médecins de référence provenant d'autres Directions Orange. »

Le Service de Prévention et de Santé au Travail DOGSE atteste que pour quatre médecins, il n'y a pas de modification de secteur. Pour le secteur d'Avignon, il y a arrivée d'un médecin Orange en provenance de la DOGSO. Trois médecins voient leur secteur évoluer. La direction joint au dossier de présentation, la copie des mails d'acceptation.



Analyse de la CFE-CGC

Il est dommage que les élus du CSE de la DOGSE ne soient pas consultés sur l'évolution de la Sectorisation Médicale.

La direction s'appuie sur l'acquiescement des médecins du travail pour ne pas procéder à une consultation des élus. Nous sommes nombreux, cependant, à constater au quotidien les manques manifestes de moyens avec lesquels fonctionne ce service. Les obligations légales sont-elles respectées ? En admettant que ce soit le cas, nous sommes très loin de l'optimal que méritent, tant les membres de ce service, que les personnels qu'ils ont en charge d'accompagner.

Quant au prétexte selon lequel les médecins ont validé les changements de secteurs, il laisse songeur. Nous n'émettons aucun doute sur l'indépendance déontologique des médecins sur le plan médical. Comme tout salarié, ils sont cependant soumis au lien de

subordination à leur employeur. Quel choix ont-ils de contester une décision de la direction ?

Etonnement lorsqu'à l'ordre du jour de cette séance, deux points concernaient des sujets autour du fonctionnement du CSE. Qu'est-ce qui justifiait l'empressement du Secrétaire à traiter ces points sans rapport avec le CSSCT ?

Information sur le rapport d'activité DOGSE des T3 et T4 2023

✓ Information

Ce qu'il faut retenir

Lors de la séance du 27 mars 2024, la direction présente le bilan de l'activité de la DOGSE au second semestre 2023.

Ce bilan est décomposé entre les activités du marché Grand Public (GP) ; ProPME, Entreprise (E) et Intervention.

Sur le marché GP, les performances sont en recul malgré la dynamique de la Fibre, tant sur le fixe que sur les mobiles. La satisfaction des clients s'améliore sur les réseaux et la Relation Client.

Sur le marché Pro-PME, les Chiffres d'Affaires sont en baisse. Sur la Fibre, la DOGSE est 1ère en taux de transformation (hors IDF), bien que 4ème en nombre de clients éligibles. La satisfaction client (NPS) est en hausse de 12 points, plaçant DOGSE en deuxième position au plan national.

Sur le marché E, le Chiffre d'Affaires est en forte croissance (+4,1%), alors que l'objectif prévoyait une baisse de -0,5%. La satisfaction client est cependant en baisse. Dégradation de la qualité de service et rapport qualité/prix expliquent cette baisse.

Dans le domaine de l'Intervention, poursuite de la forte baisse du Cuivre. Le déploiement de la Fibre est soutenu, mais en retard avec un taux de couverture FTTH de

Analyse de la CFE-CGC

La compétence économique relève du CSEC (CSE Central). La DOGSE ne dispose pas de compte d'exploitation distinct. Cette présentation qui ne relève pas d'un format conventionnel ni réglementaire permet d'avoir une vision panoramique de l'activité, sommes toute plutôt limitée.

Point d'étape concernant le projet immobilier de Marseille Saint Mauront

✓ Information

Ce qu'il faut retenir

En séance du 27 mars 2024, le projet immobilier de Marseille Saint Mauront est présenté aux élus. Au menu de la présentation par la direction de la DOGSE : les phases de travaux et arrivées des salariés ; le point sur le parking ; le point sur le restaurant ; l'environnement de travail ; la vie et l'animation du site.

Le calendrier prévoit un regroupement des salariés sur le nouveau « Campus » mi-avril. L'ensemble des travaux, y compris les parkings, doivent être terminés pour fin juin 2024.

Les capacités d'accueil des parkings sont limitées. Des actions sont mises en oeuvre pour réguler les accès et inciter les occupants à utiliser mobilité douce et transports en commun. Pour anticiper un contexte de saturation, des critères de priorisation seront activés « si nécessaire ».

La capacité de restauration est présentée par la Direction Déléguée à la Restauration comme « suffisante pour absorber des pointes de 450 couverts ».

Des adaptations seront mises en oeuvre (3ème caisse, extension de l'espace restauration rapide, application Facilities Now).

Analyse de la CFE-CGC

Ce programme immobilier de regroupement des effectifs historiquement implantés sur différents sites marseillais entre dans le programme de rationalisation de l'immobilier d'Orange. Cette politique d'économies est faite au détriment des salariés qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Lassitude des personnels qui pour certains ont toujours connu l'entreprise dans des plans d'économies successifs. Les « anciens » se souviennent du Plan Top de Thierry Breton qui pour son premier exercice avait réalisé 23 milliards de réduction des coûts.

Le point rouge de ce projet est le stationnement. Règles de priorités pour l'accès au site, incitation à utiliser les transports en commun et les « mobilités douces », on pourrait penser que l'objectif est de décourager les personnels de venir travailler sur site. Et que dire des « visiteurs », y compris d'Orange, qui se verront dirigés vers des parkings « satellites » dans le quartier ?

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
VOS ELUS

Élus CSE titulaires :
Benabas Sahra
Courtin Pascal
Drouet Philippe
Dussauge Thierry
Gragueb Chatti Safa
N'Gaïde Alassane
Ollagnon Florence
Vanesse John

Élus CSE suppléants :
Aïssa Myriam
Borg Yann
Bouzahzah Younesse
Foulier Jean
Fournel Sallei Vanina
Grange Valérie
Massard Jérôme
Munoz Cyril

Représentant Syndical :
Testi Jean-Pierre